

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 226

Artikel: M. de Planta, où irez-vous planter vos choux?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. de Planta, où irez-vous planter vos choux?

Plus moyen de travailler en Suisse, a dit en substance M. de Planta, président du Conseil du géant chimique Ciba-Geigy. Aux restrictions de main-d'œuvre se sont ajoutées les ruineuses exigences écologiques, et maintenant, de surcroît, des difficultés dans les transferts financiers. Donc, au lieu d'exporter nos produits, nous allons nous exporter nous-mêmes sous des cieux plus cléments.

Certes, M. de Planta n'a pas annoncé que Ciba-Geigy allait d'un coup déménager tous ses meubles; certes, son entreprise a une implantation nationale plus forte que d'autres holdings (au sens de la proportion des employés travaillant en Suisse par rapport au nombre des travailleurs de l'ensemble du groupe); mais le propos demeure cynique: le patriotisme de l'entreprise (mais est-il possible de lier ces deux mots?) s'arrête là où cesse le profit de l'entreprise (il est possible ici de lier ces deux mots).

Il ne semble pas que l'officialité ait réagi. Les partis, dits nationaux, font signer une pétition pour une armée forte par peur de l'objection de conscience; M. de Planta, lui, fait de l'objection cynique, c'est beaucoup plus moral.

Si l'on en juge avec quelque recul, le phénomène de l'exportation de nos industries et non de nos produits n'est pas nouveau. Dès le début du siècle, l'industrie suisse a su passer à la dimension européenne, puis internationale, ne conservant en Suisse qu'une partie de la production, la recherche et l'état-major financier. Les restrictions de main-d'œuvre n'ont fait qu'exacerber la tendance.

A cette tradition, M. de Planta ajoute l'argument nouveau: le coût de l'écologie. La Suisse est petite, donc on voit mieux les taches. A la moindre pollution de rivière, les pêcheurs, qui ont de grandes gueules quand bien même ils pêchent des poissons muets, ameutent l'opinion. Des industries suisses, pourtant respectables, sont clouées au pilori pour trois poissons crevés qui font la

planche le ventre en l'air. Certes, depuis Bâle, on peut tout jeter dans le Rhin, à la frontière, mais les Hollandais commencent à dire que les tulipes en deviennent noires comme dans un roman d'Alexandre Dumas. Quant à Monthey, il donne sur le Rhône, qui se jette dans le Léman: or qui dit Léman, ne dit pas forcément limon; mauvaise affaire.

Donc, exportons les industries polluantes! C'est la chance d'industrialisation du tiers monde!

Mais le point capital, c'est l'allusion faite à la libre circulation des capitaux. Là, la menace n'est à prendre qu'à moitié au sérieux. C'est un chantage: les autorités sont priées de ne pas réduire les possibilités, encore larges, des holdings et des grandes banques commerciales.

L'exportation des industries, une mesure qui s'accompagne donc d'une volonté de maintenir les marges de manœuvre du capitalisme financier.

Tout cela intéresse prodigieusement le pays et devrait être versé au dossier de la participation. Car enfin, quand l'autorité politique prend une décision, elle doit consulter les associations économiques; mais quand le conseil d'administration de Ciba-Geigy définit une politique nouvelle, d'importance nationale, qui consulte-t-il?

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2 et 3 : Courrier : La démocratisation des études selon la Société vaudoise des maîtres secondaires ; p. 3 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Un monde fou, fou, fou ; p. 4 : Dissolution du Sonderbund et interdiction des Jésuites : le poids de deux prêtres saint-gallois ; pp. 4 et 5 : Genève : La mort d'un Yougoslave ; p. 5 : Vaud : Modification de la loi sur l'exercice des droits politiques — Alusuisse ne comprend rien à la politique ; pp. 6 et 7 : Genève : Donner la parole aux consommateurs de la culture ; p. 7 : La semaine dans les kiosques alémaniques ; p. 8 : Un poème de Georges Haldas : A Gilbert Vincent — Le monde agricole : une page se tourne.

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 226 10 mai 1973
Dixième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement

pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1973 : 25 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
(bureau ouvert l'après-midi)
CCP 10-15527

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Henri Galland
Claude Quartier

226